

2025-47

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2025-06-16-32 CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 10 juin 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Jean Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absents excusés : Nathalie BERNARD donne procuration à Christian BERNARD, Gérard CHEVRIER donne procuration à Monique ALLÈGRE, Joan PUYRAIMOND donne procuration à Norbert PERRIN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Christian BERNARD est désigné secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n°1 – Budget de la commune 2025 - M57

Monsieur le Maire donne la parole à Monique ALLEGRE qui expose au Conseil municipal qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget primitif de la commune.

Elle propose d'effectuer les virements de crédits nécessaires dont le détail figure ci-dessous, pour l'investissement d'un montant de zéro euros équilibré en dépenses et recettes (0 €).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

• **Décide** d'approuver la décision modificative n°1 suivante sur le budget de la Commune, présentée par compte.

	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
INVESTISSEMENT	21538	- 12 661,00		
	204 182	12 661,00		
	TOTAL	-		
FONCTIONNEMENT	6068	- 1 500,00		
	673	1 500,00		
	TOTAL	-	TOTAL	-

VOTE : 8 + 3 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire
Christian BERNARD

Le Maire
Norbert PERRIN

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 19 JUIN 2025

Affiché le 19 JUIN 2025

NP

Délib 2025-06-16-32 – Décision Modificative n°1 - Budget de la commune 2025 M57

